

Garantie de performance

Pompes à chaleur

1 Production de chaleur	oui	non
La pompe à chaleur est conçue selon l'«Aide au dimensionnement de pompes à chaleur» et répond à toutes les exigences du Certificat de qualité international pour pompes à chaleur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La régulation du chauffage dispose de programmes «jour», «semaine» et «vacances».	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les paramètres techniques de régulation sont optimisés sur l'installation et déterminés dans le régulateur (y compris l'optimisation du fonctionnement en heures pleines et creuses). Les régulateurs sont équipés d'une compensation de la température ambiante.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour optimiser l'installation, l'utilisateur pourra régler lui-même la courbe de chauffage.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour un contrôle facilité, chacun des circuits hydrauliques de départ et de retour est équipé de plaquettes signalétiques et d'affichages de température.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour permettre le contrôle de la consommation d'énergie, les heures de fonctionnement aux différentes allures sont également relevées au niveau du compteur électrique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2 Distribution de chaleur	oui	non
Tous les robinets, conduites, accumulateurs et chauffe-eau sont protégés des pertes de chaleur par une isolation conforme au «Modèle de prescriptions énergétiques des cantons» (si elles existent, les directives cantonales les plus strictes doivent être respectées.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tous les robinets et tubulures de mesure nécessaires doivent être installés pour permettre l'équilibrage hydraulique de l'installation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

3 Système de diffusion de chaleur	oui	non
Toutes les pièces sont équipées d'une régulation indépendante (vannes thermostatiques). Les vannes thermostatiques doivent être adaptées à l'utilisation de la pièce (réglage de la température).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans la majorité des cas, on installera des chauffages de surface peu puissants (p. ex. chauffage au sol), qui fonctionne avec une température de départ de 30°C au maximum. De ce fait, la régulation indépendante de la température ambiante (vanne thermostatique) est superflue.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le raccordement hydraulique s'opérera conformément aux guides de planification Schémas standard pour petites installations de pompes à chaleur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

MINERGIE®

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie
Mehr Lebensqualität, tiefer Energieverbrauch



suisse énergie

4 Pompes de circulation	oui	non
Les pompes de circulation ont été choisies selon la notice «Dimensionnement des pompes de circulation».	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La pompe de circulation est réglée sur l'allure optimale.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5 Production d'eau chaude	oui	non
Les temps de charge doivent être réglés par un technicien, en fonction de la stratégie de charge prévue.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le niveau de température de l'eau accumulée est affiché sur le chauffe-eau (thermomètre) et peut être réglé par l'utilisateur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6 Mise en service et réglages	oui	non
Sur l'installation, à des fins d'optimisation énergétique:		
• toutes les données de puissance sont contrôlées,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• tous les réglages (temps, températures, allures) sont effectués selon les calculs de dimensionnement,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• les réglages de la courbe de chauffe sont effectués,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• l'équilibrage hydraulique des systèmes de distribution et de diffusion de chaleur est effectué et l'installation est purgée,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• tous les réglages sont consignés dans le procès-verbal de mise en service.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• pour les installations de plus de 3 kg de fluide frigorigène, le cahier de maintenance (indispensable) est déposé sur l'installation. Si nécessaire, on annoncera la mise en service. (infos sur www.pebka.ch)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le client reçoit une information relative:		
• au fonctionnement de la pompe à chaleur, de la pompe de circulation, de la régulation, du chauffe-eau et du système de diffusion de chaleur,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• aux dispositifs de sécurité (soupape de sécurité, capacité de charge/manomètre, vase d'expansion),	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à l'optimisation du fonctionnement, aux durées de fonctionnement, au niveau de température, aux allures et à la comptabilité énergétique,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à la conduite à tenir en cas de panne.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

7 Signatures		
Lieu, date		Objet
Maître d'ouvrage/utilisateur	Représentant des maîtres d'ouvrage/ architecte/concepteur	Entrepreneur
Pour une réception plus détaillée, le procès-verbal de réception SWKI 96-5 est recommandé.		

Commande de documents relatifs aux garanties de performance

Secrétariat MINERGIE®: 031 350 40 60, info@minergie.ch
 Informations compl.: www.garantie-de-performance.ch